

RÉPONSE

De M. MALET, Directeur de l'Académie, au Discours prononcé par M. le Président DE MONTESQUIEU, le 24 janvier 1728.

Monsieur,

Vous avez parfaitement justifié le choix de l'Académie par le Discours que vous venez de prononcer. Pensées brillantes, tours heureux, expressions vives et ferrées ; tout nous annonce qu'après avoir donné dans un Auguste Tribunal des marques d'une justice exacte, vous allez employer pour la gloire de la République des Lettres ce feu d'imagination, cette élévation d'esprit, dont tous vos Ouvrages sont remplis. Mais le Public perdrait trop, si vos amis en étaient plus long-tems les seuls dépositaires. Né dans une Province, où l'esprit, l'éloquence, et la politesse sont des talents naturels ; connu par plusieurs Dissertations savantes, que vous avez prononcées dans l'Académie de Bordeaux, vous serez prévenu par ce même Public, si vous ne le prévenez. Le génie qu'il remarque en vous le déterminera à vous attribuer les Ouvrages Anonymes, où il trouvera de l'imagination, de la vivacité, et des traits hardis ; et pour faire honneur à votre esprit, il vous les donnera malgré les précautions que vous suggérera votre prudence. Les plus Grands Hommes ont été exposés à ces sortes d'injustices ; Rendez donc au plutôt vos Ouvrages publics, et marchez à la gloire que vous méritez. Plus vous vous ferez connaître, plus on applaudira au choix que nous avons fait de vous pour succéder à M. de Sacy.

Cet Académicien, dont la mémoire nous sera toujours chère, avait toutes les qualités que demandait cette Profession, qui dans Rome et dans Athènes élevait ceux qui l'exerçaient aux premières Charges de la République. Une voix touchante, une prononciation agréable, un geste libre, une physionomie heureuse, une mémoire exacte et fidèle. Habile à démêler la vérité des faits, éclairé dans le choix des moyens, solide dans ses preuves, noble et simple dans ses expressions, il fit toujours honneur aux Lois, soit en les soutenant, soit en les interprétant. Il se faisait admirer par la beauté de son esprit, rechercher par la douceur de ses mœurs, aimer par la bonté de son cœur. Il était poli, obligeant, désintéressé, et les affaires ne lui ôtaient rien de son enjouement. Il joignit aux qualités d'habile Avocat, et aux vertus d'aimable citoyen tous les talents d'un bon Académicien.

Monsieur de Sacy, trouvant beaucoup de finesse dans les pensées de Pline le jeune, assez d'agrément dans le style, infiniment de noblesse dans les sentiments, en fit une étude particulière. Dans la Traduction qu'il a donnée des Ouvrages de cet Orateur, il est aisé de remarquer les nouvelles beautés que ce fidèle interprète a ajoutées aux richesses de l'original ; mais ce qui fait le plus d'honneur à son esprit et à son cœur, c'est son Traité de l'Amitié.

Persuadé, que presque tous les hommes s'en piquent, sans la connaître et sans en remplir les devoirs, il travailla à donner des règles et des principes à cette disposition naturelle, qui les porte à s'aimer les uns les autres ; il n'oublia rien pour leur apprendre qu'il n'y a de véritable amitié que celle, qui n'a pour fin que l'amitié même, et pour convenance que la vertu. Il examina avec une attention réfléchie l'objet et la nature de l'Amitié, les qualités propres

à la former, les précautions que nous devons prendre avant de nous y engager et les devoirs qu'elle nous impose.

Mais si la vertu lui parut la source la plus pure de l'amitié, il la regarda aussi comme le seul chemin qui peut conduire à la gloire ; il essaya même de nous en tracer quelques préceptes. Pouvait-il plus dignement remplir les vues de notre illustre Fondateur ; car si la seule ambition convenable aux grands Hommes est de faire des actions dignes d'être écrites, la nôtre est d'écrire des choses dignes d'être lues.

Justesses de pensées, solidité de raison pour les soutenir, style simple et naturel pour les exprimer ? Voilà en peu des mots notre étude, notre science, et notre gloire. Plus nous nous défions de nos connaissances, plus nous en acquérons ; plus nous cherchons à mériter des louanges, moins nous en demandons ; plus nous avons de discernement pour distinguer le beau du médiocre, et le parfait de ce qui ne l'est pas, plus notre critique doit être douce, et notre approbation mesurée. Ainsi pour être Académicien, ne croyez pas, Monsieur, n'avoir d'autre fonction que de juger ce que les autres font ; et ne craignez point d'être obligé de louer ce qui ne sera pas digne de l'être ; assidu à nos exercices vous en serez bientôt persuadé, et vous travaillerez vous-même avec nous à faire connaître l'utilité de l'établissement de l'Académie.

Notre jeune Roi s'en est déclaré le Protecteur ; venez nous aider à lui en marquer une respectueuse reconnaissance, et à célébrer sa piété, sa douceur, et le juste discernement qu'il a fait paraître en mettant à la tête de ses Conseils et de ses Ministres le même Prélat, à qui son auguste Bisaïeul avait confié le soin de son éducation.

Ce respect pour le choix et la mémoire du plus grand des Rois est d'autant plus louable, que ce Cardinal, également judicieux et actif, pénètre avec facilité le fond des affaires les plus importantes, en démêle toutes les circonstances, en prévoit toutes les suites, et prend les moyens les plus sages et les plus doux pour les concilier. Sans ambition, sans faste, et maître de lui-même, il ne forme que des desseins glorieux à son Prince et utiles à sa Patrie. Tous ses soins n'ont pour objet que d'assurer par une paix durable le repos et la tranquillité de l'Europe. Nous en recueillerons les fruits les plus précieux par le rétablissement entier de notre commerce, et par de nouveaux soulagements.

Grand Dieu ! qui tenez dans vos mains le sort des Rois et des Peuples, nous n'aurons plus rien à souhaiter, quand vous aurez accordé à des Sujets fidèles un Dauphin, qui soit un jour pour la gloire et la félicité de ce Royaume, le digne héritier des qualités vraiment Royales du plus aimable des Rois, et de la plus vertueuse des Reine.